

**Commission pour le patrimoine culturel (« COPAC »)**

\*\*\*

**Vu la loi du 25 février 2022 relative au patrimoine culturel ;  
Vu le règlement grand-ducal du 9 mars 2022 déterminant la composition, l'organisation et le fonctionnement de la Commission pour le patrimoine culturel ;**

Attendu que l'immeuble sis 20, rue de l'École à Koerich se caractérise comme suit :

La maison d'habitation (GEN), appelée « Kaplo'nshaus » ou « maison Rodange » est implantée au sud du noyau historique, sur la hauteur surmontant le château et abritant l'église baroque, les deux notoirement connus. La maison remplissait entre autres la fonction de maison de vicaire et de maison d'instituteur (SOC). De 1862 à 1866 elle abritait Michel Rodange (1827-1876), qui travaillait à cette époque comme piqueur cantonal à Capellen. Une taque sur la façade principale commémore d'ailleurs son passage à Koerich. Appliquée à droite de l'entrée, elle porte l'inscription suivante : « ZUM TREIEN GEDENKEN UN SEI GRO'SSEN KOLLEG MICHEL RODANGE DEN DICHTER VUM RENERT DIEN VUN 1862-1866 AN DESEM HAUS GEWUNNT HUET MCMXXXIX » et elle représente deux renards, debout, en tenant une tablette et une couronne<sup>1</sup> (MEM).

L'immeuble date du début du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>2</sup> et à son époque de construction elle fait partie des rares immeubles situés dans cette part de la localité. Il s'agit d'une maison d'habitation de taille modeste (GEN) qui s'élève sur deux niveaux et elle est surmontée par une toiture en bâtière, percée par trois petites lucarnes. Le niveau enterré de la cave voûtée est accessible par l'extérieur par une ouverture en arc brisé située à droite, adossée à l'immeuble voisin. La façade sur rue se divise en quatre travées principales. Les baies présentent des encadrements en pierre naturelle très simples, légèrement profilés, sans décorations, ce qui est tout à fait caractéristique pour ce genre d'immeuble et surtout pour cette époque de réalisation (AUT/PDR). La première travée de gauche se distingue par des ouvertures différentes du reste de la maison. Cette partie de la maison servait autrefois comme remise ou étable, mais le rez-de-chaussée a été transformé à des fins d'habitation. La façade arrière présente des ouvertures semblables à celles de la façade principale, sauf la baie jumelée qui date d'une transformation afin d'illuminer davantage le salon.

La maison conserve une grande partie de sa substance bâtie historique. Ceci vaut aussi bien pour les murs porteurs et la cave voûtée que pour certaines divisions verticales et horizontales (AUT). Tandis que divers éléments intérieurs ont été transformés au fil du temps, d'autres ont été conservés tels que des portes avec chambranles en bois ou une armoire encastrée (PDR/AUT).

Implantée proche de l'église, entre les deux bâtiments scolaires historiques avec lesquels elle forme un ensemble, la petite maison fait partie du patrimoine bâti de la localité. L'immeuble est un témoin

---

<sup>1</sup> L'inauguration de la plaque de fonte date de 1969. Il s'agit d'une copie de la plaque de 1939 de l'artiste Jean-Baptiste Wercollier (1868-1946) qui se trouvait à l'hôtel "Ancre d'or" rue du Fossée à Luxembourg (démoli en 1980). Cette plaque portait le texte suivant " ZUM TREIEN GEDENKEN UN SEI GRO'SSEN KOLLEG MICHEL RODANGE DEN DICHTER VUM RENERT DE LETZBURGER LEHRERVERBAND MCMXXXIX".

<sup>2</sup> Elle est déjà inscrite sur un plan cadastral de 1810 et sur le premier plan cadastral (Urkadaster) des années 1820 (conservés à l'Administration du Cadastre et de la Topographie et aux Archives national de Luxembourg). Selon les informations contenues dans la demande de protection du 28 juin 2023 la date de construction serait l'année 1806.

de l'histoire locale, un lieu de mémoire pour le passage de Michel Rodange à Koerich et un témoin de la façon de vivre au XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle. Son architecture (gabarit et composition) simple et modeste est non seulement caractéristique pour son époque de construction mais il s'agit aussi d'un genre qui est en voie de disparition de nos jours. Ainsi, l'immeuble présente d'un point de vue historique, architectural, artisanal, social et urbanistique un intérêt public à être protégé.

Critères remplis : authenticité (AUT), genre (GEN), période de réalisation (PDR), lieu de mémoire (MEM), histoire sociale ou des cultes (SOC).

**La COPAC émet un avis favorable pour un classement en tant que patrimoine culturel national de l'immeuble sis 20, rue de l'Ecole à Koerich (no cadastral 336/0). 11 voix pour un classement et 2 abstentions. Les membres proposent d'inclure également les immeubles sis 18 et 22, rue de l'Ecole dans la mesure de protection afin de protéger l'ensemble existant, respectivement proposent l'instauration d'un secteur protégé d'intérêt national.**

Présent(e)s : Alwin Geimer, Anicet Schmit, Beryl Bruck, Christina Mayer, Christine Muller, Gaetano Castellana, Jean-Claude Welter, John Voncken, Marc Schoellen, Mathias Fritsch, Michel Pauly, Patrick Bastin, Régis Moes.

Luxembourg, le 22 novembre 2023